PLR
Les Libéraux-Radicaux
Vaud

PLR.Les Libéraux-Radicaux Vaud
Secrétariat général
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
☎ +41 21 323 72 78

www.plr-vd.ch
info@plr-vd.ch
/PLR.LiberauxRadicauxVaudois
@PLR_VD
@plrvd

Lausanne, le 01 octobre 2025

Communiqué de presse

Congrès du PLR Vaud à Nyon
Jamais indécis face à l'avenir

Le PLR Vaud a pris position ce soir sur les prochaines votations à venir en cette fin d'année, ainsi que sur les Bilatérales III. Le Parti rejette nettement l'initiative démentielle de la Jeunesse socialiste, tout comme l'initiative populaire « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici » soumise au vote par la gauche cet automne.

« La Suisse ne peut pas se permettre l'immobilisme. Nous n'avons jamais été une nation qui attend ! » : c'est par ces mots que la Présidente Florence Bettschart-Narbel a ouvert ce 52ème Congrès. Elle a appelé à empoigner nos responsabilités, tant face aux multiples crises actuelles que pour bâtir la Suisse de demain. Le PLR Vaud appelle à une gestion rigoureuse, à des réformes structurelles courageuses et à un recentrage de l'action publique sur l'essentiel.

Lors de ce Congrès, les délégués du Parti ont pris position sur deux objets fédéraux et trois objets cantonaux.

L'initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement » (connue sous le nom d'initiative pour l'avenir) est ainsi rejetée à l'unanimité par l'assemblée. De même, l'initiative Service citoyen a été également refusée par l'assemblée, avec un total de 181 voix contre, 2 pour et 2 abstentions.

Pour ce qui est des objets cantonaux, le Congrès rejette largement l'initiative populaire « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici », par 183 contre, 2 pour et aucune abstention, dans la droite logique de la campagne du 2x NON au bricolage du droit de vote menée conjointement avec l'UDC et la Ligue vaudoise lors des votations de fin septembre.

De plus, le Congrès accepte la modification des articles 74 et 75 de la Constitution du Canton de Vaud pour que tous les Vaudois, y compris les Vaudois de l'étranger, puissent élire les Conseillers aux Etats par 147 voix pour, 30 contre et 8 abstentions. À l'inverse, il refuse la modification des articles 74 et 142 de la Constitution du Canton de Vaud ainsi que l'ajout de l'article 179d visant à mettre un terme aux discriminations en matière de droits politiques contre les personnes atteintes de troubles psychiques par 173 voix contre, 3 voix pour et 9 abstentions.

Dernier point, mais non des moindres, le Congrès s'est positionné en faveur des Bilatérales III, un signal fort en faveur de l'Europe en ces temps troublés. Comme au football, il faut accepter les mêmes règles du jeu de part et d'autre pour pouvoir jouer le match – et éviter un autogoal. Nous préférons voir le verre à moitié plein qu'à moitié vide et souhaitons renforcer notre collaboration avec l'UE, pour un Canton fort et une économie saine !

Contacts :

Florence Bettschart-Narbel, présidente du PLR Vaud, députée, 076 347 08 87
Nicolas Suter, chef du groupe PLR au Grand Conseil, député, 076 559 00 71
Nicolas Secretan, resp. communication et campagne, 021 323 72 78